

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Double diplôme - Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - BPJEPS/L1 STAPS

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Toulouse 3 Paul Sabatier - Licence - Double diplôme - Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - BPJEPS/L1 STAPS	Jury par défaut	Tous les candidats	16	988	23	23	20

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

* Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS
Les licences en Sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus locaux

IMPORTANT : Les candidats à la formation BPJEPS/L1 STAPS doivent **OBLIGATOIREMENT** candidater sur la formation BPJEPS APT du CREPS Toulouse. Ils seront soumis aux épreuves de test organisées par le CREPS Toulouse. Veuillez vous reporter sur la fiche formation correspondante.

Les étudiants sont en double inscription en BPJEPS au CREPS de Toulouse et en L1 STAPS à l'Université Paul Sabatier.

Pour ce parcours innovant L1/BPJEPS, des tests de positionnement (pour tout accès à un BP) permettent de classer les candidats en fonction de critères "sportifs" (endurance et coordination...) et de "connaissances scolaires" (épreuve écrite et entretien oral). Les candidats seront convoqués dans le courant du printemps pour passer ces tests au CREPS.

Ce L1 ne permet pas de candidater à l'entrée de l'Institut de Formation des Masseurs-Kinésithérapeutes (IFMK), après validation du L1 en 1ère session et classement sur 8 matières scientifiques.

Le CREPS organise les tests d'entrée :

- Exigences préalables à l'entrée en formation : Test Luc Léger (sert également aux tests de sélection), Parcours d'habileté motrice chronométré.
- Épreuves de sélection : Test Luc Léger, Suivi d'un cours collectif dans le domaine de la gymnastique d'entretien corporel, Jeu multi sports collectifs, une épreuve écrite, une épreuve d'entretien.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Pour le BPJEPS : Il s'agit de développer les compétences, scientifiques, sportives et d'intervention en Activités Physiques pour Tous, etc.

Pour la poursuite en L1 STAPS :

La 1^{ère} année est réservée à l'obtention du BPJEPS avec 2 matières scientifiques en L1 STAPS, une par semestre, ce qui correspond à 6 ECTS. Les étudiants viennent une demi-journée par semaine à la F2SMH.

Une fois le BPJEPS obtenu, la 2^e année est dédiée aux UE du L1 STAPS.

La licence STAPS est une formation préparant aux métiers du sport et de l'activité physique. La formation est scientifique, pluridisciplinaire, méthodologique et professionnelle.

A partir de la 2^e année les étudiants s'inscrivent dans des parcours-type, ciblant plus particulièrement un domaine professionnel spécifique :

- **Activité Physique Adaptée-Santé** : Formation des Enseignants en Activité Physique Adaptée, travaillant dans les secteurs de l'inadaptation, de la santé et de la prévention.
- **Education et Motricité** : Formation des professionnels de l'enseignement, de l'animation sportive, de l'intervention éducative dans les activités physiques.
- **Entraînement Sportif** : Formation des professionnels de l'entraînement, de la préparation physique ainsi que des cadres sportifs

dans le secteur fédéral et associatif.

- Management du Sport : Formation des professionnels de la gestion et de l'organisation des activités physiques et sportives pour tous types de public et dans les différents secteurs d'activité liés au sport.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidats à la formation BPJEPS/L1 STAPS devant OBLIGATOIREMENT candidater sur la formation BPJEPS APT du CREPS Toulouse, ils ont été soumis aux épreuves de test organisées par le CREPS Toulouse. Veuillez vous reporter sur la fiche formation correspondante.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats à la formation BPJEPS/L1 STAPS devant OBLIGATOIREMENT candidater sur la formation BPJEPS APT du CREPS Toulouse, ils ont été soumis aux épreuves de test organisées par le CREPS Toulouse.
Veuillez vous reporter sur la fiche formation correspondante.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes dans les matières scientifiques		Notes obtenues en Terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités rédactionnelles et orales		Appréciation des professeurs en Français (1ere), histoire-géo, philosophie	Très important
	Méthodologie		Champ méthode de travail de la fiche avenir	Complémentaire
Savoir-être	Implication et comportement		Appréciations des professeurs sur les bulletins	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation		projet de formation argumenté	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Compétences sportives		Niveau de pratique sportive et notes en EPS	Très important
	Engagement citoyen	Compétences sportives	Diplomes existant, mandat électif, pompier volontaire, service civique	Très important

Signature :

JEAN-MARC BROTO,

Président de l'établissement Université Toulouse 3 Paul
Sabatier